



Commission scolaire  
**DES PHARES**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour diffusion immédiate

#### ***Les boules de Les Boules, lauréat national au Concours québécois en entrepreneuriat***

**Rimouski, le 23 juin 2014** – La Commission scolaire des Phares tient à féliciter chaleureusement les responsables et les élèves de l'équipe de Les boules de Les Boules, lauréat national au Concours québécois en entrepreneuriat. L'entreprise, gagnante au volet Entrepreneuriat étudiant, remporte un prix de 2 000 \$ dans la catégorie primaire 3<sup>e</sup> cycle (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années) lors du Gala des grands prix Desjardins, qui s'est tenu le 19 juin à Québec.



**Dans l'ordre habituel, devant : Olivier Gagnon, élève. Deuxième rangée : Jason Simard, élève, et Amélie Boudreau, CQE. Derrière : Philippe Cavanagh, enseignant responsable, Loïc Fauteux-Goulet, stagiaire, Valérie Gagné, élève et Patrick Leclerc, directeur de l'école.**

Le projet Les boules de Les Boules a pris naissance à l'école des Cheminots-de l'Envol, dans le village de Les Boules. Après avoir été initiés aux arts du cirque dans un cours d'éducation physique, des élèves ont eu l'idée de fabriquer leurs propres balles de jonglerie. Cette activité amusante est rapidement devenue un projet entrepreneurial dirigé par MM. Philippe Cavanagh, enseignant, et Loïc Fauteux-Goulet, stagiaire. Depuis, l'équipe s'est donné une vision à long terme et envisage de distribuer son produit sur le marché canadien. On peut visiter le site Internet de l'entreprise au [www.lesboulesdelesboules.com](http://www.lesboulesdelesboules.com).

« Obtenir la première place au niveau québécois pour le 3<sup>e</sup> cycle du primaire, c'est un bel accomplissement! Au-delà du prix que nous recevons, nous sommes honorés que cette initiative soit reconnue comme prometteuse, car elle a mobilisé plusieurs élèves de notre école. C'est une grande fierté que les enfants partagent, une très belle façon de terminer l'année!» a mentionné M. Patrick Leclerc, directeur de l'école des

Cheminots–de l'Envol.

« La Commission scolaire encourage et valorise la création de projets entrepreneuriaux chez les élèves. Ils exigent un engagement et de l'autonomie, en plus de contribuer au développement de la confiance en soi. Ce sont des aptitudes que les enfants pourront réinvestir dans tous les autres défis qu'ils rencontreront au cours de leur vie » a commenté M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire.

Rappelons que le Concours québécois en entrepreneuriat en est à sa 16<sup>e</sup> édition en 2014. **L'organisme a pour mission de développer la culture entrepreneuriale au Québec par le déploiement et la reconnaissance de nouvelles entreprises et de projets entrepreneuriaux en milieu scolaire.**

-30-

Source : Jean-François Parent, directeur général  
Commission scolaire des Phares  
418 723-5927

### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.